

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**ARRONDISSEMENT DE LENS**  
**CANTON DE LIEVIN**  
**COMMUNE DE VIMY**

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 23**

**SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le sept décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du trente novembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Sylvie LANCERY, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Jean-Pierre SANSON, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Franck LODER, Christine DUPAYAGE, Jean-Marie VERWAERDE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Michèle DRION, Raymond MIKLIC.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « SOLIDARITE ARTOIS UKRAINE »**

L'association « SOLIDARITE ARTOIS UKRAINE » organise un repas de Noël pour les familles ukrainiennes de l'Arrageois et du bassin minier qui se tiendra dans la salle polyvalente d'Ayette le samedi 23 décembre 2023 midi.

A cet effet, l'association sollicite les collectivités territoriales locales afin d'obtenir des fonds pour la réalisation de ce projet.

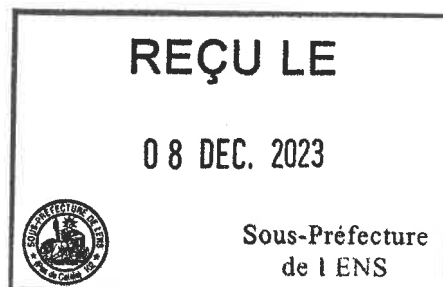
Le maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150€.

La commission santé-solidarité réunie le mercredi 29 novembre a émis un avis favorable.

Le maire demande au conseil municipal :

- ✓ de valider l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « SOLIDARITE ARTOIS UKRAINE » d'un montant de 150€.

**Pour à l'unanimité**



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Christian SPRIMONT



AFFICHEE LE 11 décembre 2023  
Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens le 8 décembre 2023